

Pilote de machines de bûcheronnage

RNCP38334 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	213u
Formacode(s)	21043, 21011
Code(s) ROME	A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	3041999950016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	1945009480048	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	1919008770017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	1988107070010	Former et organiser l'évaluation
LEGTA HECTOR SERRES	1940075060018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BRIOUDE-BONNEFONT	1943011230015	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE PERREUX	1942107870017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA TERRES DE GASCOGNE	1933168330014	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE VELET	1971850360013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Différents enjeux ont été identifiés :

- La nécessité d'adapter la spécialité « forêt » du certificat d'aptitude professionnelle agricole aux évolutions du métier et du secteur des travaux forestiers.

- La prise en compte des enjeux liés à la sécurité au travail
- La mise en œuvre de démarches agroécologiques en lien avec les politiques publiques portées par le MAA et notamment le plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2).

Le paysage professionnel se caractérise notamment par :

- Une évolution de la gestion forestière en lien avec le développement durable des forêts,
- Une nécessaire adaptation des forêts au changement climatique,
- La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts et des attentes sociétales,
- L'accroissement de la mobilisation du bois,
- Le développement des nouvelles technologies et des exigences réglementaires en matière de sécurité.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce CS est responsable du réglage de la machine de bûcheronnage et de la mise en œuvre des applications numériques.

Il paramètre informatiquement la machine et gère des informations numériques.

Il est en charge du bûcheronnage et de la valorisation de l'arbre, par la sélection des arbres à abattre ou à garder.

Il est responsable de l'abattage de l'arbre et de la maîtrise de la chute, de l'appréciation qualitative des arbres abattus en vue de leur valorisation.

Il est en charge des contrôles réguliers des produits et du réglage de la tête de bûcheronnage.

Il entretient et maintient la machine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Optimiser l'utilisation de la machine de bûcheronnage :

- Paramétrage informatique de la machine
- Gestion des informations numériques

Conduire la machine :

- Sélection des arbres à abattre ou à garder
- Abattage de l'arbre et maîtrise de la chute
- Appréciation qualitative des arbres abattus en vue de leur valorisation
- Contrôles réguliers des produits et réglage de la tête de bûcheronnage

Effectuer la maintenance de la machine de bûcheronnage :

- Entretien périodique de la machine
- Analyse des pannes et résolution, avec l'aide éventuelle du service après-vente

Blocs de compétences

RNCP38334BC01 — Réglage de la machine de bûcheronnage et mise en œuvre des applications numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Paramétrage informatique de la machine
- Gestion des informations numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP38334BC02 — Bûcheronnage et valorisation de l'arbre

LISTE DE COMPÉTENCES

- Sélection des arbres à abattre ou à garder
- Abattage de l'arbre et maîtrise de la chute
- Appréciation qualitative des arbres abattus en vue de leur valorisation
- Contrôles réguliers des produits et réglage de la tête de bûcheronnage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP38334BC03 — Entretien et maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Entretien périodique de la machine
- Analyse des pannes et résolution, avec l'aide éventuelle du service après-vente

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Exploitation forestière
Entreprise de travaux forestiers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur d'abatteuse
Conducteur de tête d'abattage
Opérateur d'abatteuse
Pilote de machine d'abattage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 161
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le certificat de spécialisation agricole option « pilote de machines de bûcheronnage » est accessible aux candidats majeurs titulaires d'un des diplômes suivants :

- baccalauréat professionnel du secteur de l'aménagement ou de l'agroéquipement ;
- brevet professionnel du secteur de l'aménagement ou de l'agroéquipement ;
- brevet de technicien supérieur agricole du secteur de l'aménagement ou de l'agroéquipement.

Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime susvisé

.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 180 €
Selon la branche	7 650 € – 10 180 €
Prise en charge	Branches concernées
10 180 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 650 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2029
Date de dernière délivrance possible	01/01/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32224

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38334/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 800 € – 15 800 €
Durée	35 – 899 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	7
Organismes formateurs	7

Régions couvertes	5
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	7
Sessions	de 08/2026 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).